Au pont Morel. — Lundi, vers deux heures du matin, les agents qui se trouvaient au poste du pont Morel, entendirent des cris « au secours ». Ils se portèrent en avant et rencontrèrent deux passants qui leur déclarèrent avoir été attaqués, par deux individus qui, en entendant leurs cris, venaient de prendre la fuite du côté de Tourcoing.

Les agents s'élancèrent dans cette direction, et, pour donner l'alarme déchargèrent leur revolver.

Leurs recherches furent malheureusement vaines, et une enquête a été ouverte lundi matin.

Un enfant blessé. — Un enfant, Henri Vandenberghe, s'amusait, avec ses camarades, samedi vers une heure de l'après-midi, rue du Fontenoy, quand une charrette, chargée de légumes et conduite par Aloïse N... vint à passer.

L'enfant était au milieu du pavé; la voiture l'atteignit et le renversa.

Henri Vandenberghe reçut immédiatement les soins d'urgence des docteurs Duriez et Largillière; puis il fut ramené chez ses parents qui habitent Wattrelos.

Les contusions qu'il porte nécessiteront des soins attentifs et l'enfant devra garder le lit, pendant quelques jours.

Renversé par une voiture. — Samedi soir, la voiture de M. Henri D..., marchand de bois, traversait la Grand'Place, quand Pierre D.., revenant de son travail, fut atteint par le cheval, qui le renversa.

D... fut transporté aussitôt chez M. Coille, pharmacien, où on lui donna les premiers soins. Puis, il fut ramené chez lui.

L'accident n'aura aucune suite funeste.

Wattrelos. — Une grève s'est produite au tissage de MM. D'Halluin-Lepers. Le différend entre les patrons et les ouvriers repose en ce fait: « MM. D'Halluin veulent établir un règlement que les ouvriers pourront, sans prévenance, quitter le travail, et qu'eux-mêmes auront le droit de les renvoyer dans les mêmes conditions. »

Le travail est abandonné: une entrevue a eu lieu déjà, mais n'a abouti qu'à un résultat négatif.

Mouvement du canal de Roubaix — Bateaux arrivés, *Joséphine* houille, venant de Meurchin; *Noël* houille, venant de Violaines; *Industrie*, graines venant de Dunkerque; *L'Espérance*, houille, venant de Pont-à-Vendin; *Arno*, soude, venant de St-Philin; *Inflexible*, pulpes, venant de Quesnoy.

Arrivage aujourd'hui à l'*Huitrière, 4, rue de la Gare*. Ostende fines, 2 fr. 75; Zelandes royales, 2 fr. 50; moyennes, 1 fr. 60; Marennes vertes, 1 fr. 50; véritables petites bretonnes à 1 fr. la douzaine. Dépôts à Tourcoing et à Lille.

30713—16127

Cartes de visites pour nouvel an, ivoire, bristol deuil, imprimerie du *Journal de Roubaix* voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.—AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Elections du Tribunal de Commerce

Voici les résultats du scrutin de dimanche, 18 septembre :

Votants : 290

PRÉSIDENT

M. Jules DESURMONT, 272 voix ELU

JUGES

MM. Alex. DELETOMBE, 251 voix ELU
Edouard SIX, 245 voix ELU

JUGES SUPPLÉANTS

MM. Ch. POLLET-CAULLIEZ, 251 voix ELU
Denis FRYS, 258 voix ELU

Mgr Geraïgiry, évêque de Panéas, a prononcé, hier, en l'Eglise Notre-Dame, à toutes les messes, des allocutions dans lesquelles il a fait un éloquent appel en faveur des chrétiens de Syrie, qui ont pour la France de si profondes sympathies. Nous avons la persuasion que cet appel sera entendu : aider le courageux et saint prélat dans son œuvre de propagation de la religion, c'est agir en patriote et en chrétien.

Mgr Geraïgiry a présidé, hier soir, la réunion des œuvres eucharistiques de la ville qui a eu lieu dans la même Eglise.

Des expériences, pour l'extinction des incendies, au moyen de différents appareils, auront lieu, aujourd'hui lundi à 3 heures de l'après-midi, place Charles Roussel, sous la direction de l'inventeur de ces appareils.

Ecole de la rue de Gand. — Par arrêté préfectoral, en date du 30 novembre 1887, M. Victor Vienne, charpentier menuisier, lauréat des cours d'architecture, est délégué en qualité de maître auxiliaire à l'école primaire supérieure de Tourcoing, chargé de l'enseignement des travaux manuels pour le bois.

M. Assemaine, Jules, ancien constructeur mécanicien, est délégué en qualité de maître auxiliaire chargé de l'enseignement des travaux manuels, pour le fer.

Par arrêté du 7 décembre, M. Morel, Henri, professeur à l'école professionnelle d'Armentières, est délégué en qualité de maître auxiliaire chargé de l'enseignement du dessin-modelage.

Une plainte a été déposée par Joseph Michel, ouvrier charpentier, âgé de 60 ans, demeurant rue Fin de la guerre, qui, samedi soir, a reçu, de l'un de ses voisins et sans provocation de sa part, un coup de poing qui lui a brisé cinq dents et lui a fendu la lèvre supérieure.

Procès-verbal a été dressé contre l'auteur de cette brutale agression, un nommé J.-B. Lepers, tisserand.

Une singulière disparition. — Samedi vers 7 heures 1[2 du soir, le domestique de M. Martin, fabricant d'eau de selz à Lille, avait arrêté sa voiture devant un cabaret de la rue des Carliers pour y déposer des syphons d'eau de sel. Il séjourna quelques minutes dans l'estaminet, et quelle ne fut pas sa *surprise*, en sortant, de ne plus trouver ni cheval ni voiture. Toutes les recherches qu'il fit restèrent infructueuses et le pauvre domestique ne fut réduit à aller conter sa mésaventure à son patron qui a déposé une plainte.

Tentatives de vol, rue de Gand. — Dimanche à la tombée du jour, M. Leclercq, cultivateur, vit un individu qui tentait de s'introduire dans son habitation par la toiture. Se sachant découvert le malfaiteur sauta sur un toit voisin d'une hauteur de 3 mètres et s'éclipsa tandis qu'on était parti demander main-forte.

Vers la même heure, deux individus essayèrent, par deux fois, de pénétrer dans le magasin d'épiceries tenu au n° 160 de la rue de Gand par M. Destombes-Planquart, mais le timbre avertisseur posé à la porte d'entrée les força de prendre la fuite, sans arriver à commettre le larcin qu'ils préméditaient.

Linselles. — Une montre en argent, des draps et couvertures de lit, un pantalon en drap, un veston, une capote, 1 kilo 1[2 de lard évalués de 60 à 70 fr., ont été volés, samedi matin, au domicile du sieur Louis Duburquoy, demeurant au Bois Blancs. Auteurs inconnus.

Croix-Rouge. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des maraudeurs, venus probablement de Belgique, ont volé des poules et des lapins dans plusieurs maisons du quartier du *Couët*. On a relevé les traces des pas de trois individus qui paraissent avoir fait des investigations, dans tous les hangars et débarassoirs du quartier.

LILLE

Elections consulaires de Lille. — Au second tour de scrutin qui a eu lieu, dimanche, pour les élections au tribunal de commerce de Lille, M. Auguste Wallaert a été élu président; MM. Auguste Ozenfant, Charles Bocquet, Hector Wargny, Julien Le Blan, ont été élus juges; MM. Masfaucheux, Albert Crespel, juges-suppléants.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Alexandre Deladerierre-Loiset, membre de la Commission des Ecoles académiques et du Musée de sculpture de Lille.

Société des Agriculteurs du Nord. — La Société des Agriculteurs du Nord tiendra sa séance solennelle, consacrée à la distribution de ses récompenses, le lundi 26 décembre prochain.

M. le ministre de l'agriculture en a accepté la présidence.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Nous avons publié hier, les noms des nouveaux prêtres ordonnés samedi à Cambrai ; voici l'indication des postes pour lesquels ils sont actuellement désignés.

MM. Georges Segard, de Roubaix, vicaire à Beanvois; Salembier, vicaire à Quesnoy-sur-Deûle; Emile Debaudringhien, de Wattrelos, vicaire à Erquinghem; Constant Debondt, vicaire à Roubaix (Sainte-Elisabeth); M. Horain, vicaire à à Villers-sir-Nicole; Victor Duhem, vicaire à Nomain; Fidèle Hébrard, vicaire à Saint-Saulve; Paul Peers, vicaire à Waziers.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

LES MARCHANDS DE ROUBAIX ET LA CHAMBRE DE COMMERCE

Monsieur le directeur

Depuis longtemps on a compris la nécessité d'adjoindre, dans le tribunal de commerce, aux juges appartenant à la fabrique ou au négoce des textiles, des juges appartenant à d'autres industries.

Récemment encore, l'honorable M. Carré-Palatte est entré au tribunal.

Tout le monde n'a qu'à se louer de cette diversité de profession, parmi les éminents citoyens chargés de la justice consulaire à Roubaix.

Ne serait-il pas temps, pour la Chambre de commerce d'entrer dans cette voie?

Le petit et le moyen commerce, le commerce de détail, les marchands, si vous voulez, n'y sont pas représentés.

Et Dieu sait pourtant s'ils auraient des doléances et des revendications à présenter et à faire appuyer par la Chambre, près de l'administration publique, près des chemins de fer, etc.

Désireux d'attirer, sur ce point, l'attention publique, je vous prie de vouloir bien insérer ma lettre dans votre prochain numéro et de recevoir, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus dévoués.

Un détaillant.

PETITE CORRESPONDANCE

A un lecteur du journal. — Nous ne pouvons refuser à personne le droit de colporter le *Journal de Roubaix* dans les limites fixées par la loi.

NORD

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE. — Plusieurs élections politiques ont eu lieu, dimanche, dans le département du Nord ; les cantons de Saint-Amand (rive gauche) et de Carnières étaient appelés à élire leurs représentants au Conseil général, en remplacement de MM. Legrand (de Lecelles), conservateur et Bisiaux, opportuniste, décédés.

Voici le résultat de ces élections :

Canton de St-Amand (rive gauche). — Deux candidats étaient en présence : MM. Georges Legrand, indépendant et Eugène Davainne, radical.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 4,390

Suffrages exprimés : 3,646
Majorité absolue : 1,821

MM. Davainne, radical..... 1,950 voix. Elu.
Georges Legrand, ind.. 1,678 »
Divers : 16 voix.

Le candidat radical est élu.

C'est un siège perdu pour la droite, puisqu'il s'agissait de remplacer M. Legrand (de Lecelles), député du Nord.

Incident grotesque. — A huit heures et demie, quand on a connu le résultat définitif un trio de jeunes farceurs s'est introduit — avec l'assentiment de la municipalité — dans le beffroi et a mis en branle le bourdon.

Cette fumisterie a répandu beaucoup de gaieté, dans les groupes radicaux qui stationnaient sur la place et ils se sont éparpillés, en chantant la *Marseillaise* et la *Carmagnolle*.

Canton de Carnieres. — Les deux candidats en présence étaient MM. Derieux fils, conseiller d'arrondissement, conservateur, et Delcroix, maire de Quiévy, opportuniste.

L'élection a donné les résultats suivants :

MM. Delcroix, opportuniste, 3,486 voix élu.
Derieux, conservateur, 3,425 »

C'est la commune de Quiévy qui a fait la majorité de M. Delcroix. Or, M. Delcroix est maire de Quiévy et, il y a quelques semaines, il soutenait encore le parti conservateur. L'électeur appréciera la portée de cette brusque volte-face.

Distinctions honorifiques. — Par décret, inséré à l'*Officiel* de ce jour, des médailles d'honneur ou des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de novembre dernier.

M. A. 2e classe. — Dalle (Benoît), sergent à la subdivision de sapeurs-pompiers de Rubrouck ; 1857-1887, 30 ans de services : a exposé plusieurs fois ses jours en combattant des incendies.

M. A. 2e classe. — Looten (Louis-Philippe), sous lieutenant commandant la subdivision de sapeurs-pompiers d'Armbouts-Cappel, 16 septembre 1887.

M. A. 2e classe. — Gosselin (Gustave), garçon-brasseur à Valenciennes, 5 janvier et 25 juin 1885 ;

M. A. 2e classe. — Huftier (Victor), domestique à Haumont ; 4 novembre 1887 ; belle conduite dans un grand nombre de circonstances, a notamment maîtrisé un cheval emporté attelé à une voiture.

M. A. 2e classe. — Couvreur (Victor), brigadier des gardes champêtres de Maubeuge : 1877-1887 : s'est distingué plusieurs fois en arrêtant des malfaiteurs dangereux, une blessure.

M. A. 2e classe — Vandendriessche (Basile), tisseur à Armentières ; 1870-1887;

M. A. 2e classe. — Lecat (Emile), entrepreneur de maçonnerie à Ferrière-la-Petite: 5 octobre 1887.

M. A. 2e classe. — Vallez (César-Louis), ouvrier mécanicien à Bouchain ; janvier et juillet 1887 :

Ont généreusement exposé leur vie en portant secours à des personnes en danger de se noyer.

Mentions honorables. — Gilmant (Antoine-Joseph), journalier à Rombies; 31 juillet 1887.

Réal (Noël), batelier à Maulde; 24 juillet 1887.

Ont également opéré des sauvetages.

Havret (Edmond), tisseur à Viesly; 14 septembre 1887 : sauvetage d'un enfant tombé dans un puits.

L'Académie des sciences morales et politiques, a tenu samedi, nous l'avons dit, sa séance annuelle, sous la présidence de M. Jules Zeller, qui a prononcé un discours fort applaudi et a proclamé, ensuite, les noms des lauréats. Sur la liste des prix décernés, nous relevons le nom de M. E. Joyau, professeur au lycée de Douai, qui, dans la section de philosophie, obtient le prix de 1,500 fr. pour son travail sur la *Perception extérieure*.

Asile d'aliénés d'Armentières. — M. Dron, conseiller général, est nommé administrateur de l'asile d'aliénés d'Armentières, en remplacement de M. Villard, démissionnaire.

Douai. — La question politique du transfert de la Faculté à Lille vient d'avoir une conséquence bien amusante. Un avocat de notre ville, M. Victor Dubron, a écrit un à-propos-revue, *Vive Douai*, qui a été joué, hier soir, au théâtre et a obtenu un succès considérable; l'auteur acclamé et rappelé, pendant dix minutes, a eu le bon goût de se dérober à cette ovation théâtrale. La pièce est pleine d'allusions aux individualités politiques et universitaires, que le public a soulignées par ses bravos et ses rires.

Les blés étrangers. — L'*Officiel* publie un décret, autorisant l'admission temporaire en franchise de droit, les blés et froments étrangers, destinés à la fabrication du biscuit de mer.

Le crime d'Attiches. — M. Legrand, juge d'instruction, a terminé et remis hier, au parquet son rapport détaillé sur l'enquête à laquelle il s'est livré sur l'abominable crime commis à Attiches, le 31 octobre dernier.

Ce rapport va être adressé, immédiatement, à la Chambre des mises en accusations qui renverra l'assassin Deloor, devant les assises du Nord.

Cette affaire sera vraisemblablement jugée à la prochaine session de février.

Me Boittel, du barreau de Lille, serait, dit-on, chargé de la défense de Deloor.

BELGIQUE

Mouscron. — *Les élections communales.* — Mouscron, n'offrait pas, dimanche passé, l'aspect accoutumé de calme des villes belges, les jours d'élections. La surexcitation qu'apporte d'ordinaire un ballottage, se traduisait par des attaques fort vives par voie d'affiches, et par des discussions animées entre électeurs.

Aux trois bureaux, présidés par trois juges de paix de l'arrondissement, le travail se poursuit régulièrement. Après le réappel, le scrutin se ferme à midi et demi.

A cinq heures, les opérations finissent et on proclame le résultat suivant :

Inscrits : 989
Votants : 958

CATHOLIQUES		LIBÉRAUX		
MM. Marhem...	455	MM. Crombecke,	485	Elu
Parmentier	454	Beitein..	479	»
Busschaert.	452	Desprets..	478	»
Mulliez....	451	Coulon....	467	»
Hollebecq..	446	De Myttenaere	466	»
Den Reep..	438	Petyt.....	448	»

L'étonnement est général, même parmi les libéraux. La proclamation du scrutin faite, des bandes de voyous parcourent les rues en criant : A bas la calotte ! vivent les libéraux !

Les charivaris se produisent surtout devant le cercle catholique.

Nous reviendrons sur cette journée du 18 décembre.

On dit que la députation permanente a corrigé les erreurs du scrutin de dimanche dernier, et que trois catholiques MM. Den Reep, Hollebecq et Mulliez, passeraient au premier tour avec M. Coppenolle.

Trois libéraux MM. Crombecke, Bettein et Desprets constitueraient donc seuls le triomphe de la journée.

Le dernier mot n'est pas dit sur cette élection. On rapporte tant des faits de pression et tant d'abus de pouvoir que, sans doute, la députation permanente poursuivra l'enquête sur l'élection du 18 décembre, comme elle le fait sur celle du 16 octobre.

La bienfaisance légale. — M. Woeste a déposé et développé, récemment, devant la Chambre, une proposition signée également par MM. Berghem et Verwilghen, qui interdit aux bureaux de bienfaisance et autres administrations charitables de subordonner l'octroi de secours à l'envoi des enfants, dans une école déterminée, plutôt que dans une autre, et appuie les décisions qui refuseraient des secours, en se basant sur le motif que les enfants ne fréquenteraient pas l'école.

Une amende est comminée contre les membres des bureaux de bienfaisance qui contreviendraient à ces dispositions.

Nous applaudissons à ce projet qui mettra fin à la persécution exercée, par certains bureaux de bienfaisance, contre les enfants pauvres fréquentant les écoles libres.

La question des mœurs. — Hier, a été installée, au ministère de l'intérieur, la commission, chargée d'étudier la grave question de la répression de la débauche publique et de rechercher les moyens d'entraver ses progrès, sans cesse croissants.

Un vol de 400,000 francs. — Plusieurs arrestations ont été opérées, hier, à Bruxelles. Elles sont relatives à un vol de titres, pour un montant de plus de *400,000 francs*. Ce vol a été commis, par un employé de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles.

Des titres et des bijoux en grande quantité ont été saisis au domicile de différents inculpés. Une danseuse du Théâtre de la Monnaie, est gravement compromise.

Un héritage de quarante millions de francs. — Le richissime maître de forges de Clabecq, M. Josse Goffin, décédé à Laeken, laisse une fortune évaluée à quarante millions de francs.

Par ses dernières volontés, le défunt a laissé deux journées de salaire à chaque ouvrier de son nombreux personnel, et à ses employés et contre-maîtres une année d'appointements.

Ostende. — On mande d'Ostende que la nuit de jeudi à vendredi la mer a été des plus mauvaises et a fait trois victimes.

Un certain Dubois, de nationalité française, avait acquis, récemment, une petite barque en Norwège.

Vendredi matin, alors qu'il faisait encore nuit, Dubois était en train de pêcher à une courte distance de la côte d'Ostende, en compagnie des matelots Gooris et Jules Labbeeck et du mousse Naessen, âgé de 14 ans.

Sous l'effort de la tourmente, la barque chavira.

Dubois, qui était muni d'une ceinture de sauvetage, put regagner Ostende à la nage, après avoir lutté plus d'une heure contre la rage des flots,

Les deux matelots et le jeune Naessen ont péri.

Cette nouvelle a produit une pénible émotion dans la ville.

Un drame mystérieux. — *Assassinat d'un facteur.* — Il y a une huitaine de jours, on signalait la disparition du facteur des postes de Termonde, porteur de plusieurs lettres chargées.

Le lendemain, on découvrit, au bord de l'Escaut, le képi de ce facteur et sa sacoche remplie de lettres, mais sans les lettres, contenant des valeurs.

On continua les recherches et quelques jours après, on retira du fleuve le cadavre du malheureux employé. On ne trouva pas sur lui des lettres chargées. D'un autre côté, son corps ne porte pas la moindre trace de violences. La justice fait des enquêtes, jusqu'ici en vain, pour éclaircir ce mystère.

Vol de 400,000 fr. à la ville de Bruxelles. — Au moment de la conversion des emprunts de la ville de Bruxelles, un certain nombre des employés de l'Hôtel-de-Ville furent chargés de s'occuper exclusivement de ces opérations.

Les titres primés devaient être transmis pour vérification, après avoir été perforés.

Au nombre des employés chargés de cette besogne, se trouvait un nommé Adolphe Baudet, 22 ans, qui demeurait à Molenbeck-Saint Jean en compagnie de sa mère et de sa tante. Au cours des opérations, reçut de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* une liasse de titres qui n'avaient pas été perforés.

Il eut l'idée de se les approprier. Dans le nombre se trouvaient deux titres remboursables l'un par 100,000 f. l'autre par 25,000f.

Comme il semblait négliger sa besogne, un directeur lui demanda pour le lendemain la vérification des titres qu'il avait eus entre les mains.

Le lendemain il ne vint pas, prétextant une indisposition.

Cette indisposition si subite fit naître des soupçons ; des recherches furent faites, et on s'aperçut que des détournements considérables avaient été commis.

Les agents de la sûreté furent mis en route; chez la mère de Baudet on apprit qu'il n'était pas rentré depuis près de trois semaines.

On sut bientôt que le jeune escroc menait dans Bruxelles la vie à grand train, fréquentant les théâtres et les restaurants de nuit, en compagnie de femmes à qui il ouvrait largement sa bourse.

Sous le nom de Jules de Bremaecker, il avait pris un appartement au *Grand-Hôtel*.

C'est là où il fut arrêté, dimanche à minuit, au moment où il arrivait en compagnie d'une danseuse du théâtre de la Monnaie, Emilia Righettini.

Il a fait des aveux complets.

Il a détourné environ 2,000 titres, représentant une valeur de près de 400,000 francs.

Il avait négocié une partie de ces titres chez des agents de change, et s'était monté de bijoux, de linge fin.

On a trouvé au *Grand-Hôtel*, près de 100,000 fr. en argent et en titres.

Au domicile de sa mère, on a trouvé onze titres d'une valeur de 11,100 fr.; puis le fameux titre de 100,000 fr. et d'autres valeurs détournées.

Pendant la perquisition, sa tante, Sophie Delbauve, ne se croyant pas observée, entr'ouvrit la fenêtre et jeta au dehors un paquet qu'elle cachait sous ses vêtements.

Mais elle avait été vue, sur la plate forme on trouva une grosse liasse de titres volés.

Adolphe Baudet, sa mère, sa tante, sa danseuse italienne et une autre femme galante, Elise Borremans, avec laquelle il a vécu pendant quelques jours, ont été arrêtés.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 19 décembre 1887. — Versements : Roubaix, 173 déposants, 37 nouveaux, 43,524 »». Succursale Lannoy: 17 déposants, 4 nouveaux. 2136 »». Succursale Croix : 8 déposants, 2 nouv., 640. Total des versements 46.310

Remboursements. Roubaix : 95 remboursements effectués, 48,338 52. Succursale Lannoy : 7 remboursements effectués, 1917,09 Succursale Croix : 0 remboursement effectué, »»».»». Total des remboursements : 50 265 61.

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix, par MM. Etienne Motte et L. Watine-Lorthiois, directeurs. A Lannoy, par L. Parent-Debouvries. A Croix, par MM. Julien Lepers.

Avis important. — La caisse sera fermée les dimanches 25 décembre courant et 1er janvier 1888, à cause de la fête de Noël et du jour de l'An

Le Caissier, REBMONT.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING.— Séance du 19 décembre. — Somme versée à Tourcoing par 133 déposants, dont 12 nouveaux, 28,373 fr. »»., Somme versée à *Halluin*. par 3 déposants, dont 0 nouveau 200.»». Somme versée à Linselles, par 13 déposants, dont 5 nouveaux 10480 »» Somme versée à Roncq, par 9 déposants, dont 0 nouveau, 1315 Somme versée à Bondues, par 3 déposants, dont 0 nouveau, 215. Somme versée à Bousbecque par 1 déposant, dont 0 nouv, 1000.»». Total des recettes de la semaine : 42,083 fr. »».

Remboursements : à Tourcoing, à 30 déposants, francs 39,961,10. A Halluin, à 0 déposants, »»»».»». A Linselles, à 2 déposants, 58.»» A Roncq, à 3 déposants, 2142.98. A Bordues, à 1 déposants, 400,»». A Bousbecques, à 2 déposant, 200.»» Total des remboursements de la semaine, 42.762 fr. 08.

Administrateurs du mois de décembre 1887 : A Tourcoing, MM. Paul Duquesnoy et Julien Tack. — A Halluin, M. Bailly-Carette. A Linselles, M. H. Lepers.— A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. E. Delfortrie. A Bousbecque, M. Lefebvre-Hennion.

Le Caissier, A. PAILLARD.

ETAT-CIVIL. ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 18 décembre.* — Jeanne Lefebvre, rue du Grand-Chemin, cour Devailly — Fernande Petit, rue Druot, 4 — Edmond Brunin, rue de l'Alma, cour Wattel, 12 — Victorine Conque, rue Sainte-Elisabeth, cour Lahutte, 4. — Joseph Delestrat, Hôtel-Dieu.

Publications de mariages. — Henri Demilécamps, 25 ans, ourdisseur, rue Meyerbeer, et Hortense Pollet, 25 ans, bobineuse, rue de l'Ommelet. — Hector Chevalier, 24 ans, cordonnier, contour St Martin, et Marie Dubrunfaut, 21 ans, sans profession, rue du Fontenoy. — Emile Rasson, 23 ans, teinturier-dégraisseur, rue de Dottignies, et Mathilde Darras, 26 ans, teinturière, rue Bernard. — Pierre Oosterlynck, 20 ans, rue de France, et Aline Coquet, 21 ans, piqûrière, rue de la Chaussée. — Alfred Dacunine 19 ans, tisserand, rue des Fondeurs, et Malvina Delbecque. 17 ans, tricoteuse, rue Fosse-aux-Chênes. — Victor Desbonnets, 24 ans tisserand, rue des Longues-Haies, et Flore Defense, 29 ans, journalière, rue des Longues-Haies — Emile Salembier, 27 ans, peigneron, rue de la Banque, et Léonie Duflot, 26 ans, couturière, rue Latine. — Elidore Mercier, 26 ans, tisserand, rue Bernard et Victorine Vaniaecke, 21 ans. soigneuse, rue Bernard. — Jules Bayart, 26 ans, tisserand, rue de la Perche, et Homonie Lecoute, 21 ans, tisserande, rue de Wasquehal. — Arthur Mansart, 26 ans, apprêteur, Salomon de Caus, et Marie Dumortier, 24 ans, sans profession, Epeule. — Louis Dumortier, 27 ans, trieur de laines, rue d'Alma et Appoline Cuvelle, 24 ans, piqûrière, fort Frasez. — Jules Clemme, 27 ans, homme d'équipe, rue Christophe Colomb et Rosalie Vermant, 17 ans, repasseuse, rue Christophe-Colomb. — Emile Delmotte, 31 ans, fileur, rue de l'Ommelet, et Florence Choncq, 22 ans, rattacheuse, rue d'Arcole. — J.-B. Nutte, 22 ans, employé, rue des Longues-Haies, et Marie Nuyts, 20 ans, ménagère, rue des Longues-Haies.— Fortune Tilleule, 23 ans, employé de commerce, rue des Longues-Haies, et Céline Leclercq, 31 ans, ménagère, rue du Parc. — Ferdinand Nocq, 22 ans, monteur de jacquart rue des Anges, et Natalie Sonnevile, 21 ans, soigneuse, rue des Anges. — Henri Vercouter, 20 ans, liseur, rue de la Chaussée, et Eléonore Brulois, 19 ans, tisserand, rue d'Alma.

Josué Lesaffre, 25 ans, menusier, rue de Naples, et Noelle Deboine, 24 ans, dévideuse, rue de Mons. — Arthur Debruyne, 23 ans, rentreur, rue Watt et Coralie Parton, 24 ans, piqûrière, rue Watt. — Henri Moret, 25 ans, tisserand, rue de la Perche, et Victorine Duprez, 18 ans, tisserande, boulevard de Metz. — César Nys, 26 ans, rattacheur, rue de la Perche, et Agnes Teysebaert, 31 ans, bobineuse, rue de la Perche — René Toussaint, 25 ans, teinturier, rue de Soubise, et Maria Delraux. 17 ans, repasseuse, rue de Soubise. — Léon Allaert, 30 ans, sculpteur, Roubaix, et Mathilde Monkel, 32 ans, sans profession, à Iseghem.— Alphonse Gogne, 23 ans, mécanicien, rue Bernard, et Louise Loens, 20 ans, soigneuse, rue Bernard. — Félix Delcourte, 40 ans, journalir, rue de la Limite, et Sophie Mateau, 40 ans, ourdisseur, Roubaix. — Adolphe Verspeeten, 26 ans, rattacheur, rue de Sebastopol, et Mélanie Lefebvre, 26 ans, bobineuse, rue Bernard. — Edouard Ramon. 27 ans, rattacheur, rue du Tilleul, et Marie Bolvez, 36 ans, devideuse, rue de Denain. — Charles Lafere. 27 ans, tisserand, rue d'Alma, et Léonie Lagache, 18 ans, tisserande, rue Jacquart. — Michel Colasse, 24 ans, teinturier, rue de Tournai, et Adèle Vanderzypen, 18 ans, soigneuse, rue de la Balance — Louis Darrette, 27 ans, tisserand, rue de la Vigne, et Isabelle Wattiez, 30 ans, chemin des Couteaux.

Déclarations de décès du 18 —Marie Duquenne, 2 ans, rue des Anges, cour Liagre, 13 — Albert Desmasures, 3 mois, rue de Lannoy, cité Papillon, 3. — Félicité Causemann, 54 ans, rue du Curé, 11 — Ferdinand Stillatus, 1 mois, rue Baurewaert, 10. — Catherine Stinkeste, 70 ans, Hôtel-Dieu.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DEWAILLY CAUSEMANN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Céline CAUSEMANN, veuve de Monsieur Louis DEWAILLY, décédée à Roubaix, le 17 décembre 1887, dans sa 54e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 20 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 19 à 4 h. 1[2.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Curé, 11.(Débit de tabac).

Les amis et connaissances de la famille THIBAUT-SADIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph THIBAUT, décédé à Roubaix, le 16 décembre 1887, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébré le lundi 19 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 3 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 20 dudit mois, à 9 heures 1[2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Lacroix, 44.

Les amis et connaissances de la famille Guillaume MEYERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Guillaume MEYERS, décédé subitement à Roubaix, le 13 décembre 1887, dans sa 66e année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 20 courant, à 8 heures 1[2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Paix, 7, à 8 h. 1[4,

Les amis et connaissances de la famille DESMEDT-TANGHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Zoé DESMEDT, décédée à Roubaix, le 18 décembre 1887, à l'âge de 16 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 7 heures 1[2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 128.

Les amis et connaissances de la famille CARDON-BRAT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Julienne-Justine CARDON, décédée à Roubaix, le 18 décembre 1887, dans sa sixième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut d'Ange solennels, qui auront lieu le mardi 20 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jules Dérégnaucourt, 3.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église de Wattrelos, le jeudi 22 décembre 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Eugénie-Fidéline DEPLASSE, épouse de M. Célestin MULLIEZ, pieusement décédée à Roubaix, le 22 novembre 1887, dans sa 53e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 20 décembre 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Placide-Joséphe RUCHON, veuve de M. Edouard HOVINE, décédée à Roubaix, le 19 novembre 1887, dans sa 72e année, administrée des Sacrement de notre mère la Sainte Eglise. — Vous êtes prié d'assister à l'obit que la Confrérie de Notre-Dame du Perpétuel Secours fera célébrer en l'église Saint-Sépulcre, le mercredi 21 décembre, à 8 heures, et à l'Obit que la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs fera célébrer en l'église Notre-Dame, le mercredi 28 décembre, à 7 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 20 décembre 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Marthe Marie MOTTE, épouse de M. Henri DESTOMBES, décédée à Roubaix, le 18 novembre 1887 dans sa trente-et-unième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

VARIÉTÉS

TROPPMANN

L'ASSASSIN DE LA FAMILLE KINCK, DE ROUBAIX

(Suite. Voir le *Journal de Roubaix* du 19 décembre)

VIII

Nouvelle confrontation

Bien que la justice n'eut aucun espoir dans le résultat d'une confrontation, elle dut y procéder, afin de n'avoir rien à se reprocher. Tant que le cadavre de Jean Kinck père ne serait pas trouvé, Troppmann nierait, cela ne faisait pas de doute. Cependant !...

On se disait que Troppman jouait certainement une comédie, mais il était bien jeune pour tenir contre toutes les épreuves ; on remarquait quelques contradictions dans son attitude.

C'est ainsi qu'il avait commencé par l'abandonnement désespéré de tout son être ou la simulation de ce sentiment.

Il voulait se laisser mourir de faim.

— Puisqu'il faut mourir, disait-il, mieux vaut que ce soit tout de suite.

Alors intervinrent les deux prévenus qu'on lui avait adjoints comme compagnons et gardiens.

— Pourquoi nous désespérer ? dirent-ils. Nous avons tous passé par là. Tant que vous ne serez pas condamné, il faut toujours espérer que vous sauverez votre tête.

Troppmann eut un mouvement négatif bien significatif.

— Quand même, continua l'un d'eux, vous aurez alors le pourvoi en cassation et le pourvoi en grâce. Cela vous donnera du temps. Et si vous voulez mourir de faim, vous pourrez le faire à ce moment-là.

Troppmann, ébranlé, se décida à prendre un peu de nourriture.

Tout le jour, il lut le *Magasin pittoresque*, dont il demanda successivement plusieurs livraisons.

Le soir il dina d'un fort bon appétit et dormit parfaitement.

Cela se passait le dimanche.

Lorsqu'il s'éveilla le lundi matin, il était reposé, et quand on le fit sortir de sa cellule pour l'emmener à la Morgue, sans le prévenir, il semblait dispos de corps et d'esprit.

Il avait été nécessaire de procéder sans retard à la confrontation, à cause de la décomposition du cadavre de Gustave Kinck et de l'odeur nauséabonde qui s'en dégageait.

Troppmann arriva à la Morgue vers dix heures du matin ; il y avait dans la salle : MM. Bergeron, Trélat et Pinard, M. Claude, chef de la sûreté, et M. Drouet-d'Arcq, juge d'instruction.

Troppmann fut mis, inopinément, en face du cadavre ; il porta vivement la main devant ses yeux et dit :

— Ah ! le malheureux !...

Puis il prit son mouchoir et se cacha le visage.

— Allons, retirez ce mouchoir, lui dit le juge, vous n'avez pas envie de pleurer... Regardez...

Sur cet ordre, Troppmann leva la tête, et gardant sa casquette, fixa les yeux sur le cadavre.

— Reconnaissez-vous ce corps ?

— Oui... c'est Gustave.

— C'est vous qui l'avez tué ?

— Oh !... non... c'est son père qui a dû l'assassiner, craignant que par inexpérience ou poussé par le remords son fils ne révélât à la justice le crime horrible qu'ils avaient perpétré... Après avoir aidé au meurtre, continua-t-il, Gustave est devenu victime à son tour... Il n'y a que les morts qui ne parlent pas.

— Voyons, dit M. Douet-d'Arcq, changez de système... vous savez bien que nous ne pouvons pas vous croire.

— Oh ! répondit Troppmann, comme se parlant à lui-même, je voudrais être à sa place.

— A la place de qui ?

Troppmann se tut aussitôt.

— Parlez !

Nouveau silence.

Le juge, reprenant son interrogatoire, dit à l'assassin :

— Vous avez écrit à votre père ?

— Oui.

— Votre dernière lettre est du 20, le lundi?

— C'est possible.

— Le jour même de l'assassinat ?

Silence de Troppmann.

— Et vous lui avez envoyé de l'argent ce jour-là ?... Répondez.

Troppmann se tut.

— Eh bien ! oui, fit-il brusquement, j'ai envoyé de l'argent... Ne m'interrogez pas là-dessus... je ne dirai plus rien.

Ayant reconnu le cadavre et persisté dans sa déclaration, Troppmann fut reconduit à Mazas ; la confrontation avait duré vingt minutes à peu près.

La figure de l'assassin n'avait trahi aucune émotion ; il était froid, maître de lui, mais non pas cynique.

Sa parole était ferme, et ses déclarations furent faites d'une voix fortement accentuée et sans la moindre hésitation.

Tant qu'on n'aura pas retrouvé le père, il ne dira pas autre chose ; cette épreuve n'a pas paru le surprendre ; il s'y attendait évidemment.

Désormais tous les efforts vont tendre à la découverte du huitième cadavre, le cadavre du père Kinck.

(*A Suivre*) ESCOFFIER.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Direction de Mme L. Deschamps. — Bureaux à 6 h. 1[2. — Rideau à 7 h 010. — Lundi 19 décembre 1887 — Spectacle extraordinaire. — Succès! succès! 3e représentation du drame émouvant : LE PETIT JACQUES, drame à grand spectacle en cinq actes et neuf tableaux, par William Busnach, tiré du roman de Jules Claretie. La petite Louise Deschamps remplira le rôle du Petit Jacques. Deuxième représentation de : FLEUR DE THÉ OU LES FRANÇAIS A PEKIN, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de MM. Duru et H. Chivot, musique de M. Charles Lecocq. — 1er acte, Les Français à Pékin. — 2e, Le Bigame. — 3e, Le Supplice du Pal. — Ordre du spectacle : 1. Le Petit Jacques — 2. Fleur de Thé. — Costumes nouveaux de la maison Créteur.

Prix des places : Loges de face, 3 fr. — Loges de côté, 2 fr. 50. — Stalles, 2 fr. — Parquet, 1 fr. 25. — 2e galerie, 1 fr. — Parterre, 0,75 c.

Voir, à la 1re page, les autres dépêches et la dernière heure.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT *jusqu'aux Guerres Médiques*, par Fr. Lenormand, membre de l'Institut, continuée par Ernest Babelon, attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. Ouvrage couronné par l'Académie française. 9e édition. — Paris, A. Levy, éditeur. — 6 beaux volume grand in-8, contenant 17 cartes et planches, tirées à part en couleur et près de 1200 gravures dans le texte.— Prix brochés : 18 fr. le volume.

Il y a trente ans à peine, on ne connaissait guère de l'histoire de l'antiquité, que celle des *Juifs*, des Grecs et des Romains. On savait sans doute que d'immenses empires avaient fleuri sur les bords de l'Euphrate et du Nil, mais le grand public n'avait pas les moyens de s'instruire sur le vieux passé de l'Orient, à qui l'Europe moderne doit pourtant le fond principal de sa culture morale et matérielle. Un petit nombre d'érudits seuls bénéficiaient des découvertes archéologiques dont l'expédition de Bonaparte en Egypte fut le point de départ; les arcanes des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes n'étaient ouvertes que pour eux; on eût dit qu'ils protégeaient, avec un soin jaloux, contre les regards des profanes, ces annales historiques, si curieuses et quarante fois séculaires, qu'ils avaient reconstituées, il faut le dire, au prix de tant les labeurs, souvent même avec l'effort du génie. Ce *profanum vulgus*. dont parle Horace, se tenait pour suffisamment édifié quand il avait enrichi sa mémoire des contes décorés du nom d'histoire de Ninus et de Sémiramis, de Sardanapale ou de Nabuchodonosor.

En 1868 seulement, un savant, jeune alors, le regretté François Lenormant, entreprit, dans un *Manuel* classique formé de deux volumes in-12, de mettre l'enseignement public au courant des découvertes modernes en Egypte, en Chaldée, en Assyrie, en Phénicie. C'est une œuvre délicate que de condenser les travaux ardus des savants; c'était une nouveauté téméraire que d'oser rompre avec la tradition classique, et de s'attaquer à la routine trop souvent plus forte que la raison. Il fallait rompre en visière avec les programmes universitaires, forcer le professeur à enseigner des choses qu'on ne lui avait jamais apprises à lui-même; que dis-je ! l'obliger à déclarer que ce qu'il avait enseigné jusque-là n'était, la plupart du temps, qu'un tissu d'erreurs.

Contrairement à toutes les prévisions, le succès dépassa les espérances du hardi novateur. L'Académie française couronna l'œuvre, et huit éditions, sans cesse améliorées et successivement épuisées en une période de quelques années montrèrent que le public universitaire est, en France, avide de participer aux découvertes des savants et à cette renaissance de l'histoire de l'antique Orient.

Aujourd'hui que la réforme historique est un fait accompli dans le haut enseignement, grâce au *Manuel* de Fr. Lenormant et à ceux qui l'ont imité, il s'agit de faire irruption hors des murs du collège et de présenter aussi bien à l'homme du monde qui aime à s'instruire qu'au professeur, non plus un *Manuel* qui revêt toujours une forme plus ou moins sèche et aride, mais un livre de lecture assez développé pour donner tous les résultats de la science, non sous la forme d'une nomenclature ou d'un répertoire de faits, mais avec les procédés historiques et littéraires de l'école narrative dont Augustin Thierry fut le créateur.

Dans ce but, Fr. Lenormant a complètement refondu son premier travail qui, sur bien des points, se trouvait déjà suranné, car l'histoire est, aussi bien que toutes les autres sciences, dans un perpétuel devenir. Il a voulu illustrer son récit par la reproduction des monuments si intéressants et si originaux que les fouilles archéologiques ont mis au jour soit dans l'empire des Pharaons, soit sur les bords du Tigre et de l'Euphrate.

Le premier volume constitue une sorte de vaste introduction à l'histoire du monde. Il est intitulé : *Les origines, les races et les langues*. L'auteur prend l'homme à la création; il le suit pas à pas dans ses diverses migrations, à travers les premières inventions industrielles qui sont comme les vagissements de la civilisation naissante; les grandes divisions des races humaines et des langues sont l'objet d'un chapitre magistral où les découvertes de l'anthropologie et de la linguistique sont exposées avec une hauteur des vues et une logique rigoureuse qui rendent ces pages ineffaçables.

Les deux volumes suivants sont entièrement consacrés à l'histoire de la civilisation égyptienne et aux *monuments de l'époque pharaonique*. Ici malheureusement, s'arrête l'œuvre même de Fr. Lenormant. La mort est venue brusquement l'abattre au moment où il se disposait à écrire l'histoire de Ninive et de Babylone. On pouvait craindre que le monument élevé par cet illustre savant, enlevé à la fleur de l'âge et dans le plein épanouissement de ses étonnantes facultés intellectuelles, restât inachevé. Heureusement, il n'en est rien. Un élève de Fr. Lenormant, M. Ernest Babelon, le jeune savant attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, a entrepris de poursuivre l'œuvre commencée, sur le même plan, avec la même méthode, dans le même esprit scientifique. Le quatrième volume comprenant l'histoire politique des Assyriens et des Chaldéens est écrit tout entier de la main de M. Babelon; le cinquième volume se compose de deux parties.

La première est consacrée aux mœurs, à la religion, à l'art des Chaldéo-Assyriens; la seconde intitulée : *Les Mèdes et les Perses*, traite de l'histoire des populations indo-européennes avant leur dispersion, des Franiens et de la religion de Zoroastre, de l'empire médique, enfin de l'empire perse fondé par Cyrus. Trois chapitres nous ont paru particulièrement originaux et remarquables dans ce volume que nous présentons plus spécialement à nos lecteurs. Ce sont ceux où M. Babelon expose les croyances religieuses des Chaldéens et des Assyriens; les pratiques de magie et d'astrologie auxquelles ces peuples se sont si passionnément adonnés qu'au moyen-âge encore, le *nom de Chaldéen* était, en Occident, synonyme de magicien, d'imposteur et de diseur de bonne aventure; enfin, le chapitre qui traite des livres de Zoroastre et des doctrines de l'Avesta, si étonnantes par leur haute portée morale.

Le sixième et dernier volume raconte enfin l'histoire des Phéniciens, des Arabes et des populations chananéennes : l'œuvre de Fr. Lenormant a été ainsi amenée à bonne fin et notre pays se trouve doté d'un ouvrage magistral qui, par la richesse et l'excellent choix des illustrations, aussi bien que par le mérite littéraire et scientifique, n'a point de rival parmi les livres du même genre publiés dans les autres pays de l'Europe.

LE FROID !

Le *Courrier français* a fait cette semaine, à la date du 18 décembre, un numéro spécial, texte et dessins, sur le froid. Les illustrations de ce numéro sont simplement adorables de fantaisie et de sentiments exquis, ce qui n'étonne pas de la part des signataires, Villette, Henri Pille, P. Guinsac, Heidbrinck, Louis Legrand, etc. Ce numéro contient également une page bien d'actualité, par ces temps froids et humides, sur la fabrication des Pastilles Géraudel, et les diverses transformations qu'elles subissent avant d'arriver au public. Ces curieux dessins ont été faits d'après nature par un artiste, M. Quinsac, envoyé spécialement à Sainte-Ménehould par le *Courrier français*. Si la dixième partie des personnes dont les rhumes ont été guéris par ces précieuses pastilles achètent ce numéro, le tirage de cent seize mille numéros qu'à fait cette semaine le *Courrier français* serait certainement insuffisant malgré la provision prise par les kiosques et les libraires. Il est vrai qu'on a la ressource de s'adresser par l'envoi du numéro, au bureau du *Courrier français*, 14, rue Séguier, à Paris. 16150d

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

HERNIE cette terrible infirmité n'est plus incurable. 2 MÉDAILLES D'OR ont été décernées à M. RAMOGNINO, qui a obtenu des milliers de guérisons et qui, par humanité, envoie ses conseils gratuitement. *Preuves de Guérisons:* ont été guéris, Leroux, instituteur à Bourg-Baudoin, d'une hernie de 15 ans; Feraud, garde du pont de Cadenet, d'une de 16 ans; Barrière, rue Fort-Sanctuaire, 52, à Marseille, d'une de 8 ans; Brumpt, rue Marvate, 10, à Lyon, d'une de 34 ans; Pillet, forgeron, à Nieul-les-Saintes (Ch.-Inf.), d'une de 14 ans; Pigeaureaud, à la Giraudière (L.-et-Ch.) d'une de 15 ans, etc.—Ecrire à M. RAMOGNINO, Dr de l'Institut Humanitaire, à Marseille.

16605

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE DE **TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**
Spécialement :
Pavages, Sables et Graviers
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
Couvertures, zinguerie et plomberie
Réparations en tous genres.
Grande célérité 14947

10 centimes la Livraison
EN VENTE
à la librairie du « Journal de Roubaix »
LA
FRANCE JUIVE
ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR CORDONNERIE, NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS, ETC.) 2

Au Mouton couronné, place de la Liberté, 1 et 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix. Spécialité pour deuil, hautes nouveautés noires et couleurs pour robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements, flanelle blanche et couleurs, draperies noires et couleurs, articles blancs. Confections pour dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 526

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix